

ORDONNANCE COLLECTIVE

Ordonnance collective : Initiation de mesures diagnostiques en présence d'un écoulement au pourtour du site d'insertion du CVC (cathéter veineux central)	Numéro Néphrologie-14
---	---------------------------------

DESCRIPTION : Effectuer une culture de pourtour du CVC d'hémodialyse et prélever une FSC avec différentiel relié à des signes de colonisation/d'infection accompagnés d'écoulement au site d'insertion du CVC	DATE DE MISE EN VIGUEUR : <div style="font-size: 1.2em; font-family: cursive;">10/06/2014</div>	DATE DE RÉVISION :
TITRE DU PROTOCOLE : Évaluation et intervention de l'infirmière en présence de signes locaux de colonisation/d'infection accompagnés d'un écoulement au site d'insertion du CVC d'hémodialyse		
ACTIVITÉS RÉSERVÉES <ul style="list-style-type: none"> Évaluer la condition physique de la personne symptomatique Initier des mesures diagnostiques selon une ordonnance 		
PROFESSIONNELLES HABILITÉES À EXÉCUTER L'ORDONNANCE : Les infirmiers (ères) d'hémodialyse qui possèdent la formation, les connaissances et les compétences nécessaires		

INDICATIONS ET CONDITIONS D'INITIATION :

- Clientèle visée :** Tous les patients hémodialysés incluant les patients en hémodialyse nocturne (HDN) dont la voie d'accès est un CVC d'hémodialyse et qui présentent un écoulement au site d'insertion
- Situation clinique visée par l'ordonnance :** Faire une culture de pourtour du CVC d'hémodialyse et une FSC avec différentiel selon l'évaluation infirmière

CONTRE-INDICATIONS/LIMITES :

- Signes locaux de colonisation/d'infection, mais absence d'écoulement au site d'insertion du CVC d'hémodialyse

INTENTION THÉRAPEUTIQUE OU BUT VISÉ :

Initier promptement le bilan initial d'investigation en présence d'écoulement du site d'insertion du CVC d'hémodialyse

Ordonnance collective :

Initiation de mesures diagnostiques en présence d'un écoulement au pourtour du site d'insertion du CVC (cathéter veineux central)

Numéro

Néphrologie-14

PROTOCOLE :

TITRE : Évaluation et intervention de l'infirmière en présence de signes locaux de colonisation/d'infection accompagnés d'un écoulement au site d'insertion du CVC d'hémodialyse.

SÉQUENCE :

1. Évaluation des signes de colonisation/d'infection (rougeur, chaleur, température, œdème, douleur) accompagnés d'écoulement au site d'insertion du CVC :

- Prendre signes vitaux incluant température buccale
- Changer le pansement du CVC selon la technique 21H-T9
- Faire la culture du site d'insertion du CVC selon l'évaluation infirmière et l'algorithme décisionnel (**Annexe A**)

Si hyperthermie (si $\geq 38,0^{\circ}\text{C}$ ou écart $\geq 0,5^{\circ}\text{C}$) :

- Voir ordonnance collective d'hémodialyse-02

Absence d'hyperthermie :

- Faire FSC avec différentiel

2. Documenter l'ordonnance collective au dossier de la façon suivante :

- Dans le dossier informatisé Ariane :
 - Prescrire les laboratoires : FSC avec différentiel et la culture de pourtour du CVC
 - Documenter l'évaluation de la douleur
 - Documenter la médication (si administrée) dans tendance et procédure (T/P) d'hémodialyse.
- Sur la feuille de note de l'infirmière :
 - Documenter les éléments de l'évaluation qui justifient l'application de l'ordonnance collective.
 - Documenter les interventions posées. Inscrire : «Selon l'ordonnance collective Néphrologie-14 ».
 - Documenter les réactions du patient s'il y a lieu.

Ordonnance collective : Initiation de mesures diagnostiques en présence d'un écoulement au pourtour du site d'insertion du CVC (cathéter veineux central)	Numéro Néphrologie-14
---	---------------------------------

ÉLABORÉE PAR :

Céline Lambert, infirmière

Frédéric Grondin, Inf, M.Sc., conseiller cadre clinicien, programme médecine spécialisée

EN COLLABORATION :

Dr Paul Montambault néprologue

Chantal Rodrigue, IPS en néphrologie

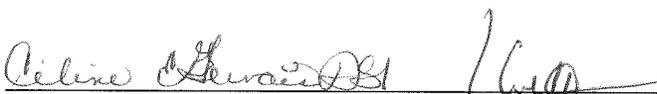
Ordonnance collective : Initiation de mesures diagnostiques en présence d'un écoulement au pourtour du site d'insertion du CVC (cathéter veineux central)	Numéro Néphrologie-14
---	---------------------------------

APPROBATION :



Médecin, chef du département clinique 2014/04/17
Date

Chef du département de pharmacie (si utilisation de médicaments) Date



Directeur concerné (DSI, DSP ou DISC) 2014-05-01
Date



Conseil professionnel concerné (CECH ou CECM) 2014/05/20
Date



Président du CMDP 2014.06.10
Date

DATE PRÉVUE DE RÉVISION : _____

FEUILLE DE SUIVI POUR LES ORDONNANCES COLLECTIVES

<p>TITRE : Initiation de mesures diagnostiques en présence d'un écoulement au pourtour du site d'insertion du CVC (cathéter veineux central)</p>	<p align="center">NUMÉRO Néphrologie-14</p>
---	--

*Faire suivre cette feuille avec l'ordonnance collective
auprès des instances concernées*

- | ♦ Approbation : | DATE |
|--|-------|
| - Médecin, chef du département clinique | _____ |
| - Chef du département de pharmacie (si utilisation de médicaments) | _____ |
| - Directeur concerné (DSI, DSP ou DISC) | _____ |
| - Conseil professionnel concerné (CECII ou CECM) | _____ |
| - Président du CMDP | _____ |
| ♦ Retour à la direction concernée pour la distribution : | _____ |
| ♦ Retour des originaux signés au secrétariat du CMDP : | _____ |

Annexe A

ALGORITHME DÉCISIONNEL POUR DÉTERMINATION DU PLAN DE SOINS RELIÉ À UNE ROUGEUR AU SITE DE SORTIE DU CATHÉTER D'HÉMODIALYSE (SSCH)

